Jouer à la bourse peut être passionnant, mais ça l'est beaucoup moins lorsque le montant en jeu est votre épargne-retraite.

Soyons francs. Nous souhaitons tous voir fructifier nos placements. Mais à quel prix ? Dans les années qui précèdent la retraite, notre tolérance au risque baisse parce que nous voulons protéger le patrimoine que nous avons mis tant d'efforts à constituer. N'aimeriez-vous pas bénéficier des gains réalisés tout en protégeant votre capital en cas de fléchissement du marché ?

Cela est possible — grâce aux Fonds de placement garanti RBC

Les Fonds de placement garanti RBC® vous offrent la perspective de croissance des fonds communs de placement et la sécurité du capital garanti. Voilà un moyen simple et efficace de répondre à vos besoins financiers. Grâce aux Fonds de placement garanti RBC Assurances, vous bénéficierez de la solidité des fonds communs de placement sous-jacents de RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., le meilleur gestionnaire de fonds du Canada, et vous pourrez éprouver ce sentiment de confiance que RBC inspire depuis 1864 à des générations de Canadiens.

Au moment où tout l'argent, jusqu'au moindre sou, que vous avez mis de côté pour la retraite compte, les Fonds de placement garanti RBC pourraient être le choix tout indiqué pour vous.

La date limite de cotisation aux REER est . Appelez-moi dès aujourd'hui. Je vous aiderai à faire fructifier et à protéger votre épargne-retraite !

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.